

Association pour la Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens

## **Attac-Var / Conseil d'administration**

« Il s'agit tout simplement de se réapproprier ensemble l'avenir de notre monde »

**Conseil d'administration du 21 octobre 2015**

**Compte rendu**

**Présents : CUNIBERTI Irène, DE ROBERTIS Cristina, DUFOUR Jacques, DUFOUR Marie Claude, DUTECH Roland, IVOL Isabelle, MARFAING Jean Louis, PASCAL Henri, PUCH Jean Pierre, TAURINES Jean Jacques. TAUTIL Irène.**

**Excusés : MAESTRACCI Angèle, ORSONI Marcelle, REVERDITO Denise,**

### **1. Mobilisation climat/ Conférence Maxime Combes**

La conférence de Maxime Combes aura lieu le 4 novembre à 18h 30 salle de la FOL (Toulon avenue des Lices). On commencera à préparer la salle à 18h. Outre la diffusion de l'annonce par mail, on décide de faire des distributions de tracts à la gare de Toulon (29 octobre 7h 30 J.L. Marfaing, J.P. Puch, J.J. Taurines ), parking de la gare de La Seyne (30 octobre M.C. Dufour et J. Dufour), parking Martini (31 octobre matin M.C. Dufour et J. Dufour), restaurant universitaire de La Garde ( 2 novembre 11h 30 J.P. Puch et H. Pascal) Esplanade de la fac de Droit de Toulon (3 novembre 11h 45 H. Pascal, C. De Robertis, M.C. Dufour). Par ailleurs I. Ivol diffusera sur le marché du Pradet et déposera des tracts à Biocop. Nous prévoyons un tirage de 1000 exemplaire si possible à l'UD CGT sinon au CAT. Bien entendu s'il y a des volontaires pour renforcer les équipes de diffusion, ils / elles seront les bienvenu(e)s. Nous essayerons d'organiser une entrevue - ou un interview par téléphone - avec Maxime Combes pour La Marseillaise, Var Matin, FR 3 et d'autres .

Dans la perspective de développer une mobilisation sur le climat dans le Var nous nous adresserons aux associations locales dont la direction nationale a signé l'appel à mobilisation. Nous essayerons au minimum de lancer un appel commun à la manifestation régionale du 29 novembre à Marseille et d'organiser une conférence de presse commune pour lancer cet appel.

### **2. Adhésion-partenaire à la FOL ?**

Pour la conférence de Maxime Combes nous utilisons la salle de la FOL. Cette dernière nous propose deux types de convention : soit une convention de location simple pour un montant de 300 € soit une convention partenaire avec adhésion annuelle de 106 € qui donne droit à une location de salle à 150 € autant de fois que l'on le souhaite. Comme nous ne pensons pas utiliser cette salle plusieurs fois dans l'année (de septembre à juin) nous optons pour la convention de location simple.

### **3. Bilan de notre présence à la fête de La Marseillaise et aux journées de REVES**

Attac Var a été présent avec un stand aux deux jours de la fête de La Marseillaise (19 et 20 septembre) et à la journée et demi de R.E.V.E.S. (3 et 4 octobre). Pour La Marseillaise, le constat est qu'il y avait très peu de monde, quasiment tous connus des divers réseau militants.

Pour R.E.V.E.S il y avait plus de monde, notamment des jeunes. Nous avons diffusé du matériel (tracts, brochures) et quasiment pas vendu de livres. Malgré ces constats la présence d'Attac Var à ce type de rassemblement est indispensable car il affirme notre présence militante et permet d'établir quelques contacts.

Attac Var a également été présent à la fête de la Confédération Paysanne (Sillans la cascade le 19 septembre) qui a rassemblé un public assez différent des deux événements précédents. A Sillans on a été l'objet d'une certaine animosité de la police municipale qui a exigé la preuve de notre assurance avec une forte insistance.

#### 4. Cercle de silence

Plusieurs d'entre nous ont été présent au cercle de silence du 26 septembre (place de la Liberté à Toulon). Ce cercle de silence est organisé le quatrième samedi de chaque mois à Toulon (place de la Liberté de 11h 30 à 12h 30) sur un appel affirmant : *Nous voulons que la France redevienne un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par des êtres humains venus du monde entier. Nous dénonçons les traitements inhumains des migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle* ». Le cercle de silence est composé de citoyen-ne-s dont certains sont membres de : ADAJETI, CIMADE, CCFD, CFDT, CGT, Émancipation 83, Emmaüs Var, FASE, FCPE83, FSU, LDH, NPA, PCF, Entraide Protestante de Sanary La Seyne, Les Indignés, EELV, Partit Occitan país Tolonenc, RESF 83, UNL, Sud Éducation Var.

Attac Var décide de rejoindre cet appel et cette mobilisation mensuelle. Les prochains cercles de silence seront le samedi 24 octobre et le samedi 28 novembre.

#### 5. Lettre de stop LGV Sainte Baume

Le collectif Stop LGV Sud Sainte Baume a envoyé à de nombreuses associations, dont Attac Var, la lettre suivante :

*« Monsieur le président*

*Le 11 septembre 2015 est paru au Journal Officiel la décision de la Commission Nationale du Débat Public concernant la saisine de SNVF Réseau pour un nouveau débat public concernant la Ligne Nouvelle Provence Cote d'Azur (le délai de 5 ans étant dépassé). La Commission Nationale de Débat Public considérant que :*

- « depuis le débat public, la concertation s'est poursuivie de manière continue sous l'égide d'un garant*
- le débat relatif à l'opportunité pour les priorités 1 et 2 a été tranché par la décision du gouvernement du 9 juillet 2013*
- le projet présenté tient compte des avis exprimés au cours du débat public et des différentes phases de concertation »*

*a décidé : « qu'il n'y aura pas de nouveau débat public concernant ce projet ».*

*Or :*

- le projet n'est plus le même comme ont réussi à le démontrer RFF et préfets*
- le délai entre le débat public et la décision de la CNDP a dépassé les 10 ans et les paramètres socio-économiques sont différents*
- la concertation n'a pas été menée à son terme puisque interrompue par le Préfet de*

*Région et n'a pas donné satisfaction*

- *le coût de 5 milliards annoncé lors du Débat Public a été largement sous-évalué et avoisine aujourd'hui les 20 milliards d'euros avec des co-financeurs démissionnaires Europe et Monaco*

*Pour toutes ces raisons, le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume ainsi que certaines associations des Bouches du Rhône, du Var et des Alpes Maritimes, ont décidé de déposer, devant le Conseil d'État, un recours contre la Commission de Débat Public, afin d'annuler sa décision de ne pas mettre en place un nouveau débat public, seul moyen de communication pour tous. Il semble, en effet, que la commission ait fait preuve d'un excès de pouvoir caractérisé. Pour cela nous avons pris contact avec un avocat dans le but de déposer un recours auprès du Conseil d'État.*

*Il est essentiel que le nombre de requérants soit important, nous montrerons ainsi, à la population, aux médias et au gouvernement, notre implication dans ce projet, en exigeant un nouveau débat public.*

*Si, dans vos statuts, vous avez la possibilité d'ester en justice, nous venons par la présente, vous solliciter afin de vous associer à notre démarche. Si ce n'est pas le cas, notre collectif ayant la possibilité de le faire, nous vous demandons instamment d'adhérer à notre association, comme d'autres l'ont déjà fait, et régler la cotisation annuelle d'un montant de 50 € ou plus afin de participer aux frais d'avocat ( 3 000 €). Nous devons déposer notre recours avant le 11 novembre 2015, le délai est très court, c'est pour cela que nous attendons rapidement de votre part une réponse.*

*Dans cette attente, croyez, Monsieur le Président, à nos salutations dévouées.*

*Didier Cade Président du Collectif Stop TGV Sainte Baume »*

Attac Var ne pouvant « ester en justice » et étant déjà adhérent du Collectif, nous décidons de participer aux frais de l'action auprès du Conseil d'État et nous demandons donc au collectif le montant précis de ces frais et la répartition des contributions entre les diverses associations.

## **6. Collectif des usagers de l'eau (La Seyne)**

Le collectif des usagers de l'eau (La Seyne) s'est réuni le 29 septembre dernier. Il a fait le bilan des actions menées notamment la collecte de signatures pour la pétition demandant le retour de la gestion de l'eau à une régie municipale. Le collectif s'est donné comme objectif de développer la collecte de signatures de la pétition ; des interventions sont prévues à Berthe, aux Sablettes, sur le marché et devant la mairie (en lien avec le syndicat des communaux). Le collectif se donne aussi pour objectif de s'élargir et va prendre contact en ce sens avec les signataires de la pétition et avec d'autres organisations. Attac Var va diffuser la pétition à ses adhérents seynois. En ce qui concerne les finances du collectif, chaque organisation adhérente prendra en charge une facture (tirage des tracts par l'UL CGT). La prochaine réunion du collectif est lundi 9 novembre à 9h 30 (Bourse du Travail de La Seyne) , elle sera suivie d'une conférence de presse à 11h.

## **7. Activités des autres collectifs**

### 7.1. Stop Tafta

Le collectif Stop Tafta de TPM est quasiment le seul qui fonctionne en tant que collectif ; il a décidé de se recentrer sur sa zone géographique (l'agglomération toulonnaise). Le collectif a

tenu un stand à la fête de la Confédération Paysanne (Sillans le 19/09) à celle de La Marseillaise (19 et 20/09) et aux journées de R.E.V.E.S. (3 et 4/10). Sur Toulon lors d'une distribution publique, qui avait été déclarée en préfecture, la police nationale est intervenue, il en fut de même lors d'un collage avec l'intervention successive de la police municipale puis de la police nationale. Application un peu rigoureuse du plan Vigie Pirate ou les activités stop Tafta déplaisent à « nos » politiques ?

Une information s'est déroulée sans problème sur le marché de La Seyne et une autre est prévue à Sollies Pont le 30 octobre.

### 7.2. CAC 83

Autour de la question grecque, deux activités ont été organisées par le collectif varois pour un audit citoyen de la dette publique :

- la projection, le 30 septembre au Royal, du film « Je lutte donc je suis » de Yannis Youlountas suivi d'un débat avec le réalisateur ; le public était particulièrement nombreux ;
- la conférence, le 9 octobre à la Bourse du Travail de Toulon, de Patrick Saurin sur les travaux de la Commission pour la Vérité de la Dette de la Grèce ; le débat a été riche.

Outre les actions d'information comme ces deux, il faudra relancer le travail sur les dossiers des prêts toxiques dans les communes varoises et au CHITS.

### 7.3. Collectif de défense des terres fertiles

Le Collectif de Défense des Terres Fertiles a tenu son assemblée générale le 25 septembre au Cannet des Maures ; Attac Var est adhérent de ce collectif. L'assemblée générale a mis l'accent sur la disparition des terres agricoles : dans le Var 1 500 hectares disparaissent annuellement. Les communes littorales sont nettement marquées par ce phénomène et, dans certaines de ces communes, il ne reste pratiquement plus de terres agricoles.

## **8. Tribunal Populaire des Banques**

La pièce sera jouée à :

- Barjols le 14 novembre à 18h
- Signes le 21 novembre à 18h
- La Cadière le 20 février (heure à préciser)

Les répétitions auront lieu le 7 novembre à 9h 30 École Coste (La Seyne ) et à Signes le 21 novembre à 16h.

## **9. Candidatures au Conseil d'administration d'Attac**

« L'assemblée générale d'Attac de mai 2015 a adopté une résolution « les candidatures au CA sont l'affaire de tous ». Cette résolution partait du constat que lors des deux précédents mandatures, le Conseil d'administration a connu des défections en cascade et un nombre insuffisant de candidatures, en particulier de femmes ». A partir de ce constat, un appel à candidatures pour la prochaine assemblée générale a été lancé. Après un tour de table, aucune candidature au Conseil d'administration national ne se dessine au sein de notre CA. Et cela nous a conduit à constater que notre participation au national (CA, CNCL, commissions) est inexistante ; il faudra voir comment changer cette situation.

## 10. Questions diverses

### 10.1. Hommage à Michèle Gros

*« Tour à tour bergère, viticultrice, éleveuse de poulets, comptable, syndicaliste opiniâtre en même temps que présente sur le territoire à défendre ses conceptions qui sont aussi les nôtres, d'une agriculture à dimension humaine, qui préserve notre environnement. Michèle, les pieds bien sur terre, dans la terre qu'elle aimait, qu'elle respectait au point de vouloir la défendre et la partager ».* C'est là un extrait de l'hommage rendu par Michel Apostolo, de la Confédération Paysanne, à Michèle Gros, militante de la Confédération Paysanne, décédée le 10 octobre dernier. Attac Var tient à rendre hommage à cette infatigable militante de l'agriculture paysanne, militante de la défense des terres agricoles dans le Var, département où elles sont particulièrement menacées.

### 10.2. René Lucas

René Lucas, militant d'Attac Var depuis des années, nous a annoncé sa démission de toutes les activités de l'association. En cette occasion nous lui souhaitons que sa santé s'améliore et que son départ de Toulon pour rejoindre son fils à Paris lui soit profitable.

**Le prochain Conseil d'Administration d'Attac Var est le mercredi 16 septembre à 18h 30 Bourse du Travail de La Seyne avenue Gambetta.**

**Tous les adhérents d'Attac résidant dans le département sont invités à participer aux conseils d'administration d'Attac Var.**

**Suivez l'actualité d'Attac Var sur le site :  
<http://attac83.jimdo.com>**